

2023-6507
2024-07-09

La présente étiquette a été modifiée conformément à la décision de réévaluation concernant l'hypochlorite de sodium, l'hypochlorite de calcium RVD2023-14. Bien qu'on invite les utilisateurs à suivre l'étiquette modifiée dès maintenant, l'étiquette préalablement approuvée est valide jusqu'au 08/29/2025, conformément à la période d'abandon graduel établie dans le RVD2023-14. Il est possible d'obtenir cette étiquette préalablement approuvée sur demande en envoyant un courriel à hc.pmra.info-arla.sc@canada.ca. Veuillez indiquer dans votre courriel le nom et le numéro d'homologation du produit dont vous demandez l'étiquette.

2023-6507
2024-07-09

HTH^{MD} Extra Super Shock pour piscines

CHLORATEUR SUPER SHOCK EN POUDRE POUR PISCINES
POUR USAGE DOMESTIQUE
TRAITEMENT CHOC OU SURCHLORATION D'EAU DE PISCINE
HIVERNISATION DE PISCINE RÉSIDENIELLE
Action EXTRA... rapide
EXTRA... puissant

- 1 Chlorer
- 2 Traitement choc**
- 3 Prévient d'algues

AVERTISSEMENT

DANGER :



POISON



CORROSIF POUR LES YEUX ET LA PEAU

OXYDANT PUISSANT. À MÉLANGER UNIQUEMENT À L'EAU. LE MÉLANGE OU LA CONTAMINATION AVEC D'AUTRES MATÉRIAUX OU PRODUITS CHIMIQUES PEUT PROVOQUER DES FEUX.

(Voir les autres énoncés de précaution sur le panneau arrière).

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION.

N° D'ENR. 23324 – LOI P.A.

PRINCIPE ACTIF :

Chlore disponible présent sous forme d'hypochlorite de calcium 75 %

CONTENU NET: 9 KG

Innovative Water Care, LLC
2475 PINNACLE DR.
WILMINGTON DE 198031-800-654-6911

HTH^{MD} Extra SUPER SHOCK POUR PISCINES, avec 75 % de chlore disponible, est conçu pour se dissoudre rapidement et fournir une source immédiate de chlore disponible dans les piscines. Utilisé conformément au mode d'emploi, ce produit contrôle la croissance des algues, détruit les bactéries et les contaminants biologiques. S'il y a résidu de chlore, l'ajout de 13 g/10000 L augmentera le résidu d'environ une partie par million (ppm). Suivre les dosages et les procédures recommandés ci-dessous. Pour de meilleurs résultats, utilisez avec d'autres produits HTH^{MD}.

Pour obtenir une eau de piscine claire, suivez notre programme d'entretien de piscine en 3 étapes :

Étape 1 : Chlorer

Étape 2 : Traitement choc

Étape 3 : Préviend d'algues

Notez : Il est recommandé de balancer l'eau avant de suivre le programme d'entretien en 3 étapes.

MODE D'EMPLOI : AJUSTER TOUJOURS LE pH ENTRE 7,2 ET 7,4 AVANT D'UTILISER CE PRODUIT. LISEZ LES ENONCÉS DE PRÉCAUTION.

UTILISATION. Maintenir les niveaux quotidiens recommandés conformément à la trousse d'analyse.

Teneur en chlore libre disponible: 1,0 à 3,0 ppm

pH: 7,2 à 7,8

Alcalinité totale: 80 à 120 ppm

Dureté calcique: 200 à 300 ppm

SURCHLORATION DE PISCINE STABILISÉE : Pour les piscines stabilisées à l'acide cyanurique, une surchloration périodique est nécessaire au maintien du chlore libre disponible en quantité suffisante pour le contrôle des algues, la destruction des contaminants organiques non filtrés, la réduction des odeurs et pour conserver une eau claire comme du cristal. Surchlorer en dispersant 65 g/10 000 L sur une grande surface, principalement du côté profond de la piscine. Surchlorer tous les 14 jours lorsque la température de l'eau est inférieure à 27 °C. Si la température est plus élevée, que les baignades sont plus fréquentes, que l'eau de la piscine semble terne ou brouillée, qu'une déplaisante odeur de chlore se dégage, que les yeux des baigneurs sont très irrités ou en cas de fortes pluies, nous recommandons un traitement tous les 7 jours. Avant d'utiliser la piscine, attendre que le niveau de chlore résiduel soit entre 1,0 et 3,0 ppm.

TRAITEMENT CHOC POUR LE CONTRÔLE DES ALGUES : si des algues se développent, générant une couleur verte et une sensation de viscosité, un traitement choc est nécessaire. Dispersez 130 g/10 000 l sur une grande surface, principalement du côté profond de la piscine. Si les côtés ou le fond de la piscine montrent des taches d'algues, dirigez le produit aussi près que possible de ces endroits. Remarque: le contact prolongé avec la surface de la piscine risque de provoquer des taches ou une décoloration. Immédiatement après le traitement, nettoyez la piscine à fond en éliminant les algues des surfaces, en passant l'aspirateur et en effectuant un cycle d'épuration de l'eau à travers le filtre. Répétez le traitement au besoin. Avant d'utiliser la piscine, attendez que le niveau de chlore résiduel soit entre 1,0 et 3,0 ppm.

OUVERTURE : pour la chloration initiale d'une eau de piscine, ajoutez 65 g/10 000 l d'eau. Laissez se disperser pendant 5 minutes puis testez le chlore résiduel à l'aide d'une trousse d'analyse pour piscine. S'il est inférieur à 1,0 ppm, répétez l'opération à ce dosage jusqu'à ce que vous obteniez une lecture de 1,0 ppm. Avant d'utiliser la piscine, attendre que le niveau de

chlore résiduel soit entre 1,0 et 3,0 ppm.

HIVERNISATION : pendant que l'eau est encore limpide et propre, préparez la piscine pour les longues périodes de non-utilisation en dispersant graduellement 390 g/10 000 l d'eau. Le filtre doit être en marche jusqu'à ce que la dispersion soit terminée. Couvrir la piscine d'une bâche de piscine en plastique et préparez les composants de l'appareil de chauffage, de la pompe et du filtre pour l'hiver en suivant le mode d'emploi du fabricant. Lorsque vous retirerez la bâche au printemps, suivre le mode d'emploi sous « OUVERTURE ».

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION : Conserver ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Gardez le produit au sec, dans un contenant hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Entrez dans un endroit frais, sec et bien ventilé, loin de la chaleur ou des flammes nues. Ne pas réutiliser le contenant vide. Rincez le contenant vide à fond avec de l'eau pour dissoudre toute matière résiduelle avant l'élimination. Le jeter avec les ordures ménagères. Les produits non utilisés ou partiellement utilisés doivent être jetés dans des sites d'élimination de déchets dangereux désignés à cette fin par la province ou la municipalité. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

MANUTENTION D'URGENCE : en cas de contamination ou de décomposition, ne refermez pas le contenant. Si possible, isolez-le dans un endroit ouvert et bien ventilé. Inondez avec de grandes quantités d'eau.

MISES EN GARDE :

DANGER POUR LES HUMAINS ET LES ANIMAUX DE COMPAGNIE : DANGER : Hautement corrosif. Le produit provoque des lésions oculaires et cutanées. L'ingestion peut causer la mort. CORROSIF pour les yeux. ÉVITER tout contact avec les yeux. Corrosif pour la peau. ÉVITER tout contact avec la peau. Nocif si inhalé. Éviter d'inhaler les poussières et les fumées. Ne pas appliquer par temps venteux. Il faut porter des lunettes de protection, des vêtements de protection et des gants en caoutchouc pour manipuler ce produit. Utilisez uniquement des ustensiles bien propres et secs lorsque vous manipulez le produit. Enlevez les vêtements contaminés et lavez-les avant de les remettre.

PREMIERS SOINS :

EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des instructions sur les soins à administrer. Si la personne peut avaler, lui faire boire à petites gorgées un verre d'eau. Ne pas provoquer le vomissement à moins d'en avoir reçu la directive d'un centre antipoison ou d'un médecin. Ne rien administrer par voie orale à une personne inconsciente.

SUR LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Retirer les vêtements contaminés. Rincer la peau immédiatement à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des instructions sur les soins médicaux à administrer.

EN CAS D'INHALATION : Amener la victime au grand air. Si la personne ne respire pas, composer le 911 ou appeler une ambulance, puis donner la respiration artificielle, de préférence de bouche à bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des instructions plus détaillées sur les soins médicaux à administrer.

DANS LES YEUX : Maintenir les paupières ouvertes et rincer lentement et doucement à l'eau pendant 15 à 20 minutes. Si la personne porte des lentilles de contact, les retirer après cinq minutes de rinçage, puis continuer à rincer les yeux. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des instructions sur les soins médicaux à administrer.

EN CAS D'URGENCE COMPOSER : 1-800-654-6911.

RESEIGNEMENT TOXICOLOGIQUES: Traitez selon les symptômes.

RISQUES CHIMIQUES: DANGER : Puissant agent oxydant. Mélangez uniquement à l'eau. La contamination pourrait engendrer une réaction chimique avec production de chaleur, libération de gaz dangereux et possiblement un incendie ou une explosion possible. Évitez tout contact avec une flamme ou une matière en flammes, comme une cigarette allumée. Ne contaminez pas avec : humidité, déchets, poussière, matières organiques, produits chimiques, incluant d'autres produits chimiques pour piscine, composés de chlore pour piscine, produits d'entretien domestique, stabilisateurs de piscine à l'acide cyanurique, savons, peintures, solvants, acides, vinaigre, boissons, huiles, huile de pin, chiffons sales ou toute autre matière étrangère. N'utilisez pas d'ustensiles humides ou mouillés.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES Toxique pour les organismes aquatiques. Ne contaminez pas les lacs, mares ou ruisseaux en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets. La présente homologation est accordée en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires* et ne dispense pas l'utilisateur de toute autre exigence législative.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires

EN CAS D'URGENCE, COMPOSER : 1-800-654-6911
POUR EXPORTATION À PARTIR DES É.-U. SEULEMENT
N° HOM. EPA 1258-TN-1

HTH^{MD} est une marque de commerce déposée d' Innovative Water Care, LLC
FABRIQUÉ AUX É.-U.

